



DRRH/25-1054-253 du 14/07/2025

**PRECONISATIONS ISSUES DU RAPPORT FINAL DE L'ENQUETE DE LA FORMATION
SPECIALISEE EN SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL ACADEMIQUE**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ACLOQUE - DRRH - mail : ce.drrh@ac-aix-marseille.fr

Lors de sa séance du 26 mai 2025, la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail académique (F3SCTA) a été consultée sur le rapport final de l'enquête réalisée à la suite du décès d'un personnel de direction.

Ce rapport final comporte des préconisations relevant de la prévention primaire, de la prévention secondaire et de la prévention tertiaire en termes de santé et de sécurité au travail qui s'établissent comme suit :

a) Préconisations relevant de la prévention primaire

- Ne pas déplacer un personnel de direction sans avoir l'assurance de son remplacement.
- Information systématique des personnels sur les implications administratives et financières d'un interim de direction.

b) Préconisations relevant de la prévention secondaire

- Proposer systématiquement un entretien d'un personnel de direction se retrouvant temporairement isolé avec le DASEN ou le DAASEN pour évaluer les besoins et établir les priorités dans les tâches à accomplir dans l'attente du remplacement.
- Informer la médecine de prévention de la situation d'un personnel de direction isolé en raison d'un non remplacement.
- A l'issue de la mission, prévoir un retour d'expérience, un accompagnement et des remerciements pour les personnels mobilisés.
- Prévoir annuellement dans les réseaux un temps de formation et d'information sur les risques psycho-sociaux et le DUERP pour les personnels de direction.

c) Préconisations relevant de la prévention tertiaire

- En cas de protocole de gestion de crise nécessitant une cellule d'écoute : organiser une cellule d'écoute capable d'entendre l'ensemble des personnels, y compris les personnes en charge de la surveillance des élèves.
- Intégrer dans le protocole de crise un retour d'expérience systématique (un RETEX) et présenter le protocole à la formation spécialisée.
- Proposer la possibilité d'un suivi des personnels qui en exprimeraient le besoin à court, moyen et long terme, par les services de prévention.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille